

SOUTENIR **LA DÉMOCRATIE** **en** **FRANCE**

CONSTATS **ET LEVIERS D'ACTION**

Note à destination de la philanthropie française



Au carrefour de toutes les causes de l'intérêt général – écologie, lutte contre les discriminations, défense d'une information libre et de qualité indépendance des médias, éducation, santé etc. – la démocratie est la clé de voûte d'une société pacifiée, à même de relever les défis majeurs de son siècle (ODD 16). Aujourd'hui, 2 Français·es sur 3 considèrent que la démocratie française ne fonctionne pas bien¹. La montée de l'autoritarisme dans le monde met au défi nos systèmes politiques. Pour autant, les organisations des sociétés civiles développent de nouvelles trajectoires pour défendre et renforcer la vitalité de notre vie démocratique.

De nombreuses actions existent sur tout le territoire français et doivent être soutenues avec vigueur pour défendre et promouvoir les fondements de la démocratie et de l'intérêt général en France. Ce soutien est d'autant plus important dans un contexte où la démocratie est en grave recul partout dans le monde (70% de la population mondiale vit sous un régime autocratique²) et doit résister face au délitement qui touche nos plus proches voisins : la guerre en Ukraine, l'extrême droite au pouvoir en Hongrie, Pologne, Italie et associée au fonctionnement de l'exécutif en Slovénie, Lettonie et en Suède. **Le rôle du secteur philanthropique est essentiel dans ce contexte pour préserver un espace démocratique sûr et innovant.**

CONSTATS :

POURQUOI IL FAUT AGIR MAINTENANT CONTRE UN REcul DÉMOCRATIQUE

Aujourd'hui en France, une série d'indicateurs attestent du recul démocratique et doivent appeler toute la vigilance des acteurs engagés pour l'intérêt général. La dégradation de notre qualité de vie démocratique et du fonctionnement du système représentatif dégrade la capacité des philanthropes à opérer dans le contexte d'une société pacifiée fondée sur l'unité, dans le respect des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit ; ce sujet doit être particulièrement pris au sérieux.

¹Baromètre de la Confiance en politique, CEVIPOF, Février 2023

²Democracy Report, V-Dem Institute, 2023

UNE RUPTURE

ENTRE LES FRANÇAIS·SES ET LEURS INSTITUTIONS

Abstention massive, non inscription et mal inscription électorale :

pourtant habituellement caractéristique du bon fonctionnement d'un régime démocratique, la participation aux élections ne cesse de se dégrader en France, en particulier chez les jeunes et les plus défavorisés (71% des 18-24 ans et 66% des 25-34 ans n'ont pas voté au 2nd tour des Législatives 2022). Par ailleurs, 3 millions³ de citoyen·nes en droit de voter sont absentes des listes électorales et plus de 7 millions sont mal-inscrits (à une autre adresse que leur résidence principale).

Défiance vis-à-vis des institutions et rejet des formes traditionnelles d'engagement (partisan, syndical, vote) :

6 Français·es sur 10 pensent que leur pays n'est pas gouverné démocratiquement⁴ et 64% des Français·es sont favorables à une réforme des institutions, annoncée à chaque quinquennat mais éternellement reportée. Cette défiance alimente un nouveau répertoire d'actions contestataires (zadisme, désobéissance civile, occupations, émeutes, etc.) mais aussi des revendications pour plus de partage du pouvoir et de participation citoyenne (Référendum d'initiative citoyenne réclamé par les gilets jaunes, Constituante pour une VIe République, opposition à l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer la réforme des retraites). Par ailleurs, les différentes expériences participatives menées en France depuis 20 ans, comme les budgets participatifs à l'échelle des villes ou les conférences de consensus (devenue conventions citoyennes), se sont heurtées à une prise en compte réduite par les exécutifs (locaux, nationaux). Cela a contribué à en limiter fortement l'impact sur le processus délibératif, tant législatif que réglementaire. Quant au référendum d'initiative partagée, prévu dans la Constitution depuis 2008, ses conditions de mise en œuvre restent trop restrictives pour en permettre l'usage effectif.

Crise de la démocratie parlementaire et de la démocratie sociale :

d'un côté, le pouvoir parlementaire est actuellement mis à mal dans sa capacité à débattre et à bâtir des coalitions, avec une pratique généralisée de l'usage du 49.3 (11 fois activé par le gouvernement de la Première ministre Elisabeth Borne en seulement un an) ; de l'autre, une pratique verticale du pouvoir par l'exécutif. Celle-ci est régulièrement dénoncée par les corps intermédiaires, car elle fragilise la formulation de compromis et la pratique de négociations entre le gouvernement et les syndicats. Cette situation a été illustrée par la constitution d'une intersyndicale et une mobilisation sociale historique lors du dernier conflit autour de la réforme des retraites, avec un affaiblissement des contre-pouvoirs démocratiques comme l'expression parlementaire.

³Rapport "La démocratie française sous tension", Coordonné par Hélène Balazard et Anaïk Purenne, Chaire Unesco Politiques Urbaines et Citoyenneté, Juin 2020

⁴Ibid

⁵Sondage Yougov pour le HuffPost, mai 2023

⁶Rapport "La démocratie française sous tension", Hélène Balazard et Anaïk Purenne

Mise en cause de l'équilibre des pouvoirs :

depuis 2000, la synchronisation des élections parlementaires et présidentielle sur un mandat de cinq années a eu pour effet de transformer le Parlement en chambre d'enregistrement des projets de lois de l'exécutif. La non-révocabilité des mandats électoraux de la Ve République limite l'obligation de ceux qui exercent le pouvoir de rendre des comptes aux citoyen·nes. Le seul garde-fou reste alors la réélection en fin de mandat, mais il n'existe pas de limitation au nombre de mandats sur une fonction donnée (sauf pour le Président de la République). Les états d'urgence anti-terroriste, puis sanitaire, ont vu la mise en œuvre de mesures limitant sévèrement les libertés des personnes et mis en lumière la concentration des pouvoirs aux mains de l'exécutif remettant en cause l'équilibre des pouvoirs pourtant fondamental pour un système démocratique.

Montée des droites radicales populistes et anti-démocratiques :

en 2022, "la droite radicale et identitaire représente au premier tour des élections présidentielles près du tiers des suffrages exprimés (Le Pen, 23,1 % ; Zemmour : 7,1 % ; Dupont-Aignan : 2,1 %)"⁷, et pour la 3ème fois en 20 ans, le ou la principale candidate d'extrême droite s'est qualifié pour le second tour de l'élection présidentielle, sur un programme politique porteur de visions ethnocentristes, xénophobes et autoritaires, fortement hostile aux droits humains, comme dénoncé par exemple par l'ONG Human Rights Watch. Cette évolution rejoint la banalisation de l'extrême droite dans nombre de médias et la polarisation de l'agenda médiatique autour de thèses sécuritaires et xénophobes, à l'image de l'occupation médiatique d'Eric Zemmour lors de la campagne pour l'élection présidentielle 2022⁸.

Déficit de représentation et discriminations systémiques au sein des institutions et des pratiques politiques :

alors que seulement 0,9% d'ouvrier·es siègent à l'Assemblée Nationale (contre 12% de la population française) et qu'à peine plus d'un tiers (37,3%) des sièges sont occupés par des femmes (un chiffre pour la première fois en recul depuis 1988)⁹, ce déficit de représentation induit une concentration des pouvoirs par les classes sociales les plus favorisées et entretient le caractère oligarchique du pouvoir politique . La question de la représentation recoupe des enjeux de parité femmes-hommes, de parité sociale et de prévention contre les discriminations de tous types au sein d'une classe politique très endogame. Dans ce contexte, la dénonciation de violences sexistes ou racistes au sein de la sphère politique sont corroborés par de nombreux cas de mise en cause de membres du gouvernement et de parlementaires dans le cas d'affaires traitant de violences sexistes ou sexuelles ou par la dégradation du débat public favorisant la montée des thèses et thématiques racistes.

⁷Déclaration "Manifestations en France : les libertés d'expression et de réunion doivent être protégées contre toute forme de violence", Conseil de l'Europe, 24 mars 2023

⁸"Manifestations : la Défenseure des droits rappelle ses recommandations sur le respect des règles de déontologie par les forces de sécurité", Communiqué de Presse de la Défenseure des droits, Mars 2023

⁹"De 2002 à 2022, comment expliquer la progression de l'extrême droite à la présidentielle",

Pierre Bréchon, le Journal du Dimanche, avril 2022

¹⁰Rapport "La démocratie française sous tension", Coordonné par Hélène Balazard et Anaïk Purenne, Chaire Unesco Politiques Urbaines et Citoyenneté, Juin 2020

DES ATTEINTES RÉPÉTÉES CONTRE LES DROITS ET LIBERTÉS

« La défense des libertés est devenue le sujet le plus brûlant de la période. » Patrick Baudoin, déclaration du Président de la Ligue des Droits de l'Homme, 23 mai 2023.

Mises en cause récurrentes à l'égard de l'usage de la force publique et des violences policières :

aux côtés de la Défenseure des droits, de la Ligue des droits de l'Homme ou d'Amnesty International France, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme et encore plus récemment par le Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies, ont dénoncé un usage disproportionné de la force publique dans le contexte des mouvements sociaux. « Les conditions dans lesquelles les libertés d'expression et de réunion trouvent à s'exercer en France dans le cadre de la mobilisation sociale contre la réforme des retraites sont préoccupantes » a ainsi déclaré la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović¹¹. Ces alertes ne cessent de s'accroître : après la mort d'un jeune homme de 17 ans, Nahel Merzouk, lors d'un contrôle de police le 27 juin 2023, le Haut-Commissariat aux Droits humains de l'ONU a enjoint la France à « s'attaquer sérieusement aux profonds problèmes de racisme et de discrimination parmi les forces de l'ordre ». Alors que 74% des policiers actifs ont déclaré leur intention de voter à l'extrême-droite en 2021 selon le CEVIPOF¹², cet appel corrobore les alertes lancées de longue date par le Défenseur des droits et des associations dénonçant un maintien de l'ordre brutal, discriminatoire (contrôle au faciès, insultes racistes et passages à tabac), voire des morts lors d'interpellation. Un nouveau seuil d'alerte a été franchi par la publication d'un communiqué de presse le 30 juin 2023 par deux des principaux syndicats de police¹³ appelant « au combat contre ces nuisibles » et à l'action « face à ces hordes de sauvages » dans un registre d'appel à la sédition et faisant usage d'une rhétorique raciste. A l'initiative d'une figure de l'extrême droite, une cagnotte de soutien du policier mis en examen pour homicide volontaire de Nahel Merzouk rassemblait en parallèle 1,6 millions d'euros auprès de 82 000 personnes.

¹¹« Médias et extrême droite, la grande banalisation », Pauline Perrenot, Revue Droits et libertés n°196, Janvier 2022

¹²« Renouveau politique : la parité réelle est loin d'être atteinte », Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 5 juillet 2022

¹³Allgaier, J. (2019). Science and environmental communication on YouTube: Strategically distorted communications in online videos on climate change and climate engineering. *Frontiers in Communication*, cité dans le rapport « Les lumières à l'heure numérique » piloté par Gerald Bronner

Atteintes à la liberté de manifester :

depuis 2015, interpellations préventives, gardes à vue arbitraires, restrictions de la liberté de réunion pacifique, contrôles d'identité, fouilles ou filtrages abusifs mettent à mal le droit de réunion et la liberté de manifester. A cela s'ajoute un durcissement de la réponse des autorités aux actions de désobéissance civile induisant des privations de liberté disproportionnées, des poursuites judiciaires, des violences physiques par les agents de police et une criminalisation des défenseurs de l'environnement. Ces entraves font aujourd'hui l'objet d'une vigilance accrue par la Défenseure des droits, qui alerte sur des manquements déontologiques, et rappelle que le respect des règles déontologiques est "essentiel pour apaiser les tensions et favoriser la confiance entre la police et la population"¹⁴.

Atteintes aux libertés associatives :

L'Observatoire des Libertés Associatives documente depuis 2018 les atteintes aux libertés associatives dans de nombreux secteurs, en particulier les associations plus militantes et revendicatives qui entendent contribuer au débat public (défense des droits, de l'environnement, anti-corrupcion, quartiers populaires...). Plus de 120 cas récents d'abus ont déjà été recensés par l'Observatoire, ciblant tout particulièrement les organisations de lutte contre les discriminations, de défense des droits des personnes musulmanes ou des personnes migrantes (dissolution, entraves financières, disqualification publique, etc.). L'Observatoire, comme la Coalition pour les libertés associatives et le Mouvement associatif, dénoncent également les nouvelles dispositions répressives introduites par la « loi séparatisme » en août 2021 facilitant la dissolution des associations, introduisant le « contrat d'engagement républicain » (et les sanctions en cas de non-respect) et de nouveaux contrôles sur les financements des associations (déclaration de financement par des fondations étrangères, limitation reçus fiscaux...). La Défenseure des droits dénonce "un mouvement de remise en cause de la liberté d'association".

Concentration des médias et essor des fake news :

Reporters sans frontières a remonté la France de la 34^{ème} à la 26^{ème} place - une place encore préoccupante - dans son indice de la liberté de la presse, invoquant l'existence d'un cadre juridique et législatif positif pour la liberté de la presse et l'indépendance éditoriale, tout en alertant sur les risques posés par la concentration des médias entre les mains de quelques propriétaires. Dans son rapport sur l'Etat de droit, la Commission européenne a recommandé que la France accroisse la transparence en matière de détention des médias. Dans ce contexte, et alors que l'usage des réseaux sociaux pour s'informer atteignait 42 % en 2019, la propagation de fausses informations sur les réseaux sociaux représente un enjeu démocratique majeur d'après le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Exemple de l'impact de la désinformation sur le débat public, une étude de 2019 a montré que les recherches du terme « climat » sur YouTube ont majoritairement (54%) orienté les internautes vers des vidéos climatosceptiques¹⁵.

¹⁴ "Manifestations : la Défenseure des droits rappelle ses recommandations sur le respect des règles de déontologie par les forces de sécurité", Communiqué de Presse de la Défenseure des droits, Mars 2023

¹⁵ Allgaier, J. (2019). Science and environmental communication on YouTube: Strategically distorted communications in online videos on climate change and climate engineering. *Frontiers in Communication*, cité dans le rapport "Les lumières à l'heure numérique" piloté par Gerald Bronner

LES FRACTURES

SOCIALES, TERRITORIALES ET DÉMOCRATIQUES

La qualité de notre vie démocratique dépend également de notre capacité à faire société de manière équitable et soutenable. Depuis plusieurs décennies, les impacts combinés des crises écologiques, sociales, sanitaires, énergétiques et économiques fragilisent la perception par les citoyennes et citoyens d'un système politique capable de répondre aux besoins essentiels de toutes et tous. Ce délitement alimente la défiance vis-à-vis des institutions et la polarisation des débats.

Accroissement des inégalités et de la précarité :

selon l'Insee, 50% du patrimoine financier est aujourd'hui détenu par seulement 5% des ménages français les plus fortunés¹⁶. Depuis la crise du Covid, les écarts de richesse se sont creusés de manière exponentielle : le patrimoine des 500 plus grandes fortunes de France dépasse le record des 1100 milliards d'euros (en progression de 30% en 2021, 5% en 2022 et 17% en 2023)¹⁷. Selon Oxfam France, le nombre de milliardaires a été multiplié par 3 en France depuis 10 ans. Dans le même temps, du fait notamment des effets de l'inflation suite à la guerre en Ukraine, la précarité et la pauvreté se sont elles aussi accrues : le nombre de français.es qui dépendent de l'aide alimentaire pour se nourrir a triplé depuis la crise économique de 2008, passant à 2,4 millions (dont 11% d'étudiants et 17% d'actifs)¹⁸. Le président des Restos du cœur affirme « n'avoir jamais observé une aggravation aussi rapide de la précarité »¹⁹. Environ 12 millions de personnes sont en situation de précarité énergétique²⁰. Selon l'INSEE, le taux de privation matérielle et sociale atteint 14% de la population française début 2022, un record également.

Fractures territoriales entre métropoles, zones périurbaines et territoires ruraux :

le mouvement des gilets jaunes en France a mis en exergue la profondeur des fractures territoriales, accentuée par le phénomène de métropolisation et de « développement différencié des territoires »²¹ au cours des dernières décennies. Des grandes villes connectées, dotées en services publics et culturels, attirent de nombreux flux tandis que les territoires ruraux et périurbains subissent un appauvrissement et une dégradation des services publics, à mesure que l'engagement de l'État se réduit. Ce fait est notamment particulièrement notable dans les Outre-mer et face à l'aggravation des fragilités économiques et sociales dans les territoires ultramarins²². Cette fracture territoriale apparaît comme l'un des facteurs explicatifs de la montée en puissance du vote d'extrême-droite qui cherche depuis les législatives 2022 et l'élection de 89 députés à renforcer son « enracinement local »²³ et sa notabilisation, dans la foulée de sa stratégie de « dédiabolisation ».

¹⁶ « Médias et extrême droite, la grande banalisation », Pauline Perrenot, Revue Droits et libertés n°196, Janvier 2022

¹⁷ « Renouveau politique : la parité réelle est loin d'être atteinte », Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 5 juillet 2022

¹⁸ Allgaier, J. (2019). Science and environmental communication on YouTube: Strategically distorted communications in online videos on climate change and climate engineering. *Frontiers in Communication*, cité dans le rapport « Les lumières à l'heure numérique » piloté par Gerald Bronner

Bouleversements écologiques et multiplication des conflits autour des ressources et de l'aménagement des territoires :

les conséquences du changement climatique se font déjà sentir en France plusieurs années : l'année 2022 a été la plus chaude jamais enregistrée – le précédent record datait de 2020 – et les sécheresses se multiplient²⁴. Les ressources d'eau naturelle disponible ont baissé de 14% sur la période 2002-2018 par rapport à 1990-2001²⁵. Cette situation accroît des conflits d'usage autour des ressources²⁶ et peut renforcer le risque de polarisation sociale autour de la perception des enjeux de la transition écologique. Par ailleurs, des centaines de « luttes locales » se sont développées dans la dernière décennie autour de projets d'aménagement (transport, commerce, industrie, agriculture), parfois mis en cause pour leur consultation démocratique insuffisante.

LE RISQUE DE L'INACTION

L'enjeu de la démocratie n'est pas un axe thématique parmi d'autres, car la qualité démocratique de la France conditionne le reste des actions soutenues par la philanthropie et des causes qu'elle soutient. Dans ce contexte, le risque de l'inaction est fort et source de retentissements multiples : contrairement aux dynamiques classiques d'alternance électorale, dans de nombreux pays démocratiques l'arrivée au pouvoir de forces d'extrême-droite contribue à mettre sous pression voire modifier le fonctionnement ou l'orientation des institutions démocratiques en les vidant de leur substance (à l'instar de la Cour Suprême aux Etats-Unis devenue instrument politique de la frange conservatrice du Parti Républicain et qui a infléchi l'annulation en juin 2022 de l'amendement Roe vs Wade qui encadrait le cadre légal de l'accès à l'IVG aux Etats-Unis²⁷), accentuer le contrôle ou l'orientation des médias, renforcer les dynamiques xénophobes au sein des sociétés. L'environnement de travail du secteur philanthropique peut alors se trouver radicalement modifié, notamment avec des partenaires interdits d'opérer (par exemple ceux travaillant sur les enjeux de droits et discriminations), ou encore certaines fondations interdites, à l'instar des évolutions en Hongrie depuis plusieurs années ayant entraîné le départ de la Fondation Open Society en 2018²⁸.

²⁴Données et études statistiques, Ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2022

²⁵Rapport Évolutions en ressources en eau renouvelable en France métropolitaine 1990-2018, Ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2022

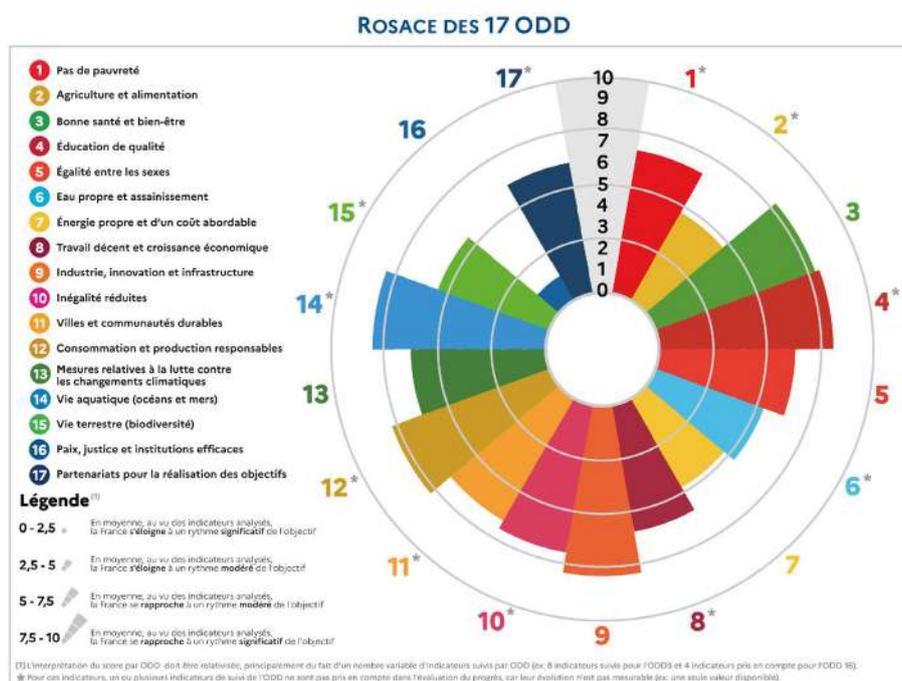
²⁶L'eau, les territoires et les nouveaux conflits d'usage, La Fabrique de la Cité, 2022

²⁷Droit à l'avortement : qu'est-ce que l'arrêt Roe vs Wade, qui a fixé le cadre légal de l'accès à l'IVG aux Etats-Unis en 1973", Le Monde, 2022

²⁸"La fondation Open Society quitte la Hongrie : RSF déplore une décision qui résulte des pressions du gouvernement hongrois", Reporters sans frontières, 2018

LEVIERS D'ACTION : SE MOBILISER POUR LA DÉMOCRATIE AUPRÈS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Dans son dernier état des lieux sur l'avancée de la France pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, l'ODD 16 ("Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable") est le plus dégradé et le seul dont la France s'éloigne à un rythme significatif. Ce constat indique que la démocratie française est fragilisée, et qu'il est donc urgent de renforcer les acteurs de la société civile qui veulent contribuer à l'atteinte de cet objectif.



Source : Etat des lieux de la France, Transformer la société par les objectifs du développement durable, Commissariat général au développement durable, Délégation au développement durable, Octobre 2021

La situation française dans un contexte international alarmant nécessite une mobilisation collective pour faire de la démocratie une thématique centrale d'engagement.

Partout en France de nombreuses initiatives indépendantes et non partisans sont décisives non seulement pour défendre la démocratie, mais aussi pour la réinventer afin qu'elle soit toujours plus transparente, inclusive, participative au service des enjeux sociaux et environnementaux de notre temps.

Note : les structures listées ici sont mentionnées à titre indicatif et absolument non exhaustives. Nous souhaitons souligner le besoin particulier des petites structures, notamment locales, qui font vivre la démocratie de terrain et l'engagement citoyen dans les territoires.

CHAMPS D'INTERVENTION ET EXEMPLE DE PROJETS À SOUTENIR

I. INFORMATION

Nécessaire contre-pouvoir en démocratie, le soutien au pluralisme, à l'indépendance et à la liberté de la presse mais aussi la lutte contre la désinformation ou l'éducation aux médias permettent les conditions de l'exercice d'une citoyenneté éclairée. Plusieurs organes de presse indépendants ont récemment dû liquider leurs activités faute de soutien financier, c'est le cas du Journal Le Drenche ou de Mediatico.

Exemples de projets : Fonds pour une presse libre, Streetpress, La Déferlante, Blast, Médiacités, Bastamag, Captain Fact, Datagora, Bondy Blog, Guiti News.

2. MOBILISATION

La qualité de notre vie démocratique ne peut se réduire aux temps forts électoraux et de nouvelles formes de mobilisations continuent de prendre de l'ampleur face à l'urgence des enjeux de transitions écologique et sociale. La culture de l'engagement s'apprend tout autant que la conscientisation de son pouvoir d'agir et la légitimité de sa contribution dans le débat public. De nombreux acteurs d'intérêt général essaient et développent des solutions pour sensibiliser et développer l'engagement, notamment chez les plus jeunes. Il s'agit également de permettre aux citoyen·nes de prendre part aux grands débats de société.

Exemples de projets : le Relais Jeunes, Cités des Chances, On est prêt, makesense, Les Colibris, Bloom, SOS Méditerranée, SINGA, Alternatiba, La Pride des Banlieues, Le mouvement, Terre de luttés.

3. TRANSPARENCE

Le dernier quinquennat (2017-2022) a vu l'apparition d'un phénomène inédit jusqu'à présent : des ministres mis en examen ne démissionnent pas. Ces soupçons de corruption et d'impunité aggravent la défiance de la population envers leurs représentantes, sans que les injonctions à l'éthique politique ne donnent de résultat convaincant au-delà des pétitions de principe. Des organisations de la société civile militent pour une plus grande transparence et contre la corruption dans nos démocraties, par un travail de plaidoyer ainsi que par des stratégies judiciaires. Dernièrement, l'agrément dont disposait Anticor pour intervenir en justice a été annulé, preuve de la difficulté d'agir dans ce domaine en France.

Exemples de projets : Anticor, Transparency International France, Sherpa.

4. FORMATION ET POUVOIR D'AGIR

L'éducation à la citoyenneté et la capacité d'action des citoyennes et des citoyens dans le champ politique est un enjeu pour une société démocratique en capacité de faire émerger de nouveaux leaders, mais aussi d'accompagner la multiplication d'initiatives citoyennes qui se structurent en mouvements, en collectifs et permettent de créer un terreau d'engagement dans des élections (le phénomène des listes citoyennes participatives a par exemple pris beaucoup d'ampleur lors des dernières élections municipales). Cette dynamique de formation concerne des actions diverses comme du community organizing, des incubateurs politiques non partisans, des programmes dédiés à l'accompagnement de catégories sous représentées (femmes, personnes racisées, personnes handicapées) ou de programme pour lutter contre les discriminations dans la sphère politique.

Exemples de projets : Tous élus, Académie des Futurs Leaders, Enactus, le Next Level, Destins Liés, Alliance Citoyenne, Destins Liés, Parlons démocratie, Debout le peuple, Organisez-vous, Fondation Multitudes, Aujourd'hui Citoyennes.

5. PARTICIPATION

De nombreuses actions ou expérimentations sont portées par des acteurs d'intérêt général au niveau local ou national pour favoriser la participation citoyenne et la rendre effective dans les prises de décisions publiques. Le champ de la participation recoupe des initiatives très diverses : expérimentations de nouvelles méthodes participatives et de coopération (tiers-lieux, autogestion, mouvement municipaliste), action d'éducation populaire, nouvelles plateformes participatives (civic tech) ou structuration de collectifs citoyens. Ce mouvement continue de prendre de l'ampleur, notamment par d'importantes dynamiques citoyennes territoriales, structurées en collectifs et en réseaux, sur l'enjeu des communs et de l'accès aux ressources par exemple.

Exemples de projets : Réseau Actions Communes, A voté, Mieux voter, Citipo, Civic Power, Démocratie Ouverte, Purpoz, Fondation Danielle Mitterrand, Institut de la concertation et de la participation citoyenne, Coop des milieux, Nantes en Commun, Terrasses solidaires etc.

6. DÉFENDRE ET MESURER

Soutenir des actions de défense des droits et libertés fondamentales et pouvoir documenter, renseigner et organiser des veilles actives pour dénoncer les manquements est un enjeu essentiel en démocratie. Les organisations de la société civile jouent le rôle de vigie citoyenne, structurent des coopérations inter-organisations, et jouent un rôle essentiel de mise en relation avec les pouvoirs publics et les autorités de régulation indépendantes.

Exemples de projets : Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique, Observatoire du Racisme en politique, Observatoire des libertés associatives, VoxPublic.

LA PHILANTHROPIE FRANÇAISE, UN RÔLE ESSENTIEL POUR DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE

Dans ce contexte, le rôle de la philanthropie est essentiel pour soutenir avec vigueur la défense et la promotion de l'environnement démocratique français.

Un chiffre doit alors nous alerter : **seul 2% des fonds et fondations françaises ont pour domaine d'activité principal le thème "Justice, démocratie et pluralisme"**. Ce domaine est le moins financé du secteur de l'intérêt général. Une tendance qui nécessite une mobilisation collective rapide et de grande ampleur, dans une période charnière pour la démocratie française face à un contexte national et mondial dégradé.

Tableau 6 – Répartition des domaines d'activité principaux selon la période de création des fonds et fondations

	1969 et avant	De 1970 à 1999	De 2000 à 2009	De 2010 à 2018	2019 et après	Ensemble
Action sociale	47 %	25 %	25 %	23 %	26 %	25 %
Arts & culture	11 %	22 %	16 %	21 %	17,5 %	19 %
Santé et recherche médicale	21 %	20 %	17 %	16 %	10 %	15 %
Education & formation	10 %	14 %	16 %	14 %	14 %	14 %
Environnement	1,5 % (n.s.)	5 %	5 %	8 %	12,5 %	8 %
Recherche académique	8 %	4 %	9 %	4 %	3 %	5 %
Toutes causes		5 %	4 %	4 %	7 %	4 %
Emploi & développement économique local		2 %	4 %	4 %	3 %	4 %
Justice, démocratie & pluralisme		1 %	1 %	2 %	3 %	2 %
Religion	1,5 % (n.s.)	1 %	(n.s.)	1 %	1 %	1 %
Autres		1 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Lecture : 26 % des fonds et fondations créés à partir de 2019, agissent dans le domaine de l'action sociale.
(n.s.) : non significatif.

Source : Rapport Les fondations et fonds de dotation en France - Enquête nationale 2001-2022, Observatoire de la philanthropie, 2023

Pourtant, les fonds et fondations ont un rôle prépondérant à jouer. Plus spécifiquement, et suivant les recommandations formulées par le rapport "La démocratie française sous tension" de 2020, **les fondations jouent notamment un rôle prépondérant dans l'innovation et l'expérimentation**. Elles peuvent agir comme des laboratoires d'utilité publique décentralisés, qui testent des nouvelles méthodes, aident à l'émergence de nouvelles pratiques ou à l'essaimage de méthodes éprouvées. Le droit à l'expérimentation, constitutionnalisé depuis 2003, peut contribuer à développer de concert le rôle d'innovation des associations et de l'échelle locale institutionnelle. L'expérimentation constitue un vecteur d'adhésion : en effet, elle permet de dissiper les craintes et de lever les réticences que suscite toute perspective de changement. Les fondations pourraient même, à l'instar de la Fondation Multitudes, réfléchir à soutenir « l'idéation » d'un projet à ses toutes premières étapes, une période incontournable et souvent sous-financée.

Les fondations sont par ailleurs des ressources importantes pour les organisations de la société civile ou des médias qui souhaitent rester indépendants en l'absence de mode de financements publics des contre pouvoirs. Soutenir l'indépendance financière et institutionnelle du monde associatif pour lui permettre de jouer un rôle plus effectif de protection de la démocratie, de défense des droits et d'intervention dans le débat public, notamment en les aidant à développer leurs capacités d'expertise. La pratique de soutiens flexibles, pluri-annuels, non conditionnés et d'une démarche d'accompagnement au-delà du don, est tout particulièrement vertueuse pour s'adapter aux besoins de ces acteurs.

La philanthropie peut également déployer des méthodes de mécénat collectif et structurer une aide à la hauteur des besoins pour s'opposer à la montée de l'autoritarisme dans le monde et pour prévenir le risque de prise de pouvoir par l'extrême droite.

A l'exemple de modèles internationaux, **la France pourrait également se doter d'un Fonds ou d'une Fondation dédiée pour la Démocratie**, et développer des axes de soutien dédiés aux enjeux démocratiques à l'image du travail fait par des fondations françaises comme la Fondation Danielle Mitterrand ou des fondations européennes et internationales comme les Open Societies Foundations, la Fondation Luminate, la Fondation Allianz, etc. Face aux centaines de millions d'euros dépensés par des acteurs de la philanthropie anti-droits et anti-démocratie, il s'agirait de doter cette fondation d'ambitions larges, avec une théorie du changement fondée sur la mobilisation, la formation et l'information afin d'avoir comme boussole de préserver un espace démocratique sûr et innovant. De nombreux acteurs du monde économique sont aujourd'hui désemparés par la défiance ambiante comme par la banalisation de l'extrême-droite et seraient prêts à s'engager. **Une coalition afin de les rassembler est aussi essentielle dans un axe progressiste, républicain et démocratique.**

Dans une période historique troublée et hautement instable, le secteur de la philanthropie, dont l'ADN indépendant et apartisan est fondamental, a une responsabilité « politique » au sens noble du terme : celle de permettre les conditions permettant de protéger, prendre soin et faire croître un vivre ensemble démocratique au sein de la Cité face aux nombreuses dynamiques qui le menacent.

Ce document synthétise plusieurs rapports français et internationaux. La source principale est le rapport “La démocratie française sous tension”, coordonné par Hélène Balazard et Anaïk Purenne, Chaire Unesco Politiques Urbaines et Citoyenneté, Juin 2020.

Ont contribué à la rédaction de cette note un collectif mixte d'acteurs venus de la philanthropie et des organisations de la société civile : Mathilde Rivoire, association Démocratie Ouverte; Laetitia Veriter, association Citizens for Europe; Inga Wachsmann et Charlotte Delobel, Porticus; Jean-Marie Fardeau, association VoxPublic; Pierre Bonneau et Margot Medkour, Fondation Danielle Mitterrand. Il est aussi le fruit d'échanges avec de nombreux acteurs et structures philanthropiques, notamment Sarah Durieux, Fondation Multitudes et Alice Barbe, Académie des Futurs Leaders.

Ce collectif travaille au développement d'un nouvel outil philanthropique dédié au sujet de la démocratie en France.

Pour nous contacter :

copil-fondation-democratie@democratieouverte.org